

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE—Vendredi 3 février 2012 Page 2

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE—Vendredi 9 mars 2012 Page 10

De tous les clubs - toutes les activités

Compte rendu

www.fsgt75.org



INTRODUCTION

Il est 19h30, **Denis LAMY**, Président du comité de Paris, ouvre l'assemblée générale 2012.

Il souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants. Il salue l'amicale et régulière présence de nos amis « Copain du monde » du Secours Populaire Français et d'Emmanuelle OULALDJ représentant la fédération. Il tient à honorer deux personnalités du comité qui seront prochainement décorées de la distinction de Chevalier de la Légion d'honneur : **Jean-Claude COLLIN** pour ses nombreuses années comme Président de l'ESC XV^{ème} – **Christine ROLLARD**, Présidente de l'AS Muséum, pour son engagement pédagogique dans la connaissance des sciences naturelles. Il tient également à souligner le départ de Raymond SAUVE qui, après plus de 60 ans de militantisme FSGT et au foot, se retire dans sa campagne.

Denis donne ensuite la parole au représentant de la commission de surveillance des opérations électorales.

Au nom de cette commission, **Daniel AFCHAIN** informe que le nombre de personnes participant à cette assemblée générale est d'environ 80. Au 31 décembre 2011, le nombre de clubs régulièrement affiliés au comité est de 385 représentant 575 voix. L'article 14 de nos statuts précise que le quorum nécessaire au bon déroulement d'une assemblée générale est fixé au 1/5^{ème} des clubs affiliés. Le nombre de clubs présents ou représentés à cette réunion est de 97 correspondant à 185 voix. L'assemblée générale ordinaire peut donc valablement se tenir.

Denis présente l'ordre du jour de la réunion en précisant qu'elle comporte deux assemblées générales, l'une ordinaire et l'autre extraordinaire. Au cours de cette dernière, devront être approuvées les modifications d'articles des statuts.



RAPPORT MORAL



Le Président rappelle l'organisation, le samedi 19 novembre dernier, d'une réunion ayant comme principal but de permettre aux militants du comité de mieux se connaître et d'actualiser la feuille de route pour un meilleur fonctionnement du comité de Paris.

Les membres du comité directeur, des commissions sportives et les responsables de clubs étaient invités à participer. Il regrette l'absence des clubs et des commissions sportives ce jour-là. Ce constat doit nous faire réfléchir sur les relations à avoir entre nos différentes structures et la mise en place d'une communication/collaboration efficace.

Toutefois, cette journée fut une réussite Elle a permis aux participants d'échanger librement sur les enjeux d'un développement du comité et de débattre sur les thèmes comme la santé - la petite enfance, enfance et famille - les seniors - le plein air et l'escalade qui pourront être les objectifs de développement pour demain.

Il fait remarquer la très saine trésorerie du comité. Celle-ci doit favoriser les demandes de projets de financement pour développer les activités notamment sportives du comité. Il souhaite que des initiatives soient prises pour fédérer davantage nos commissions et nos clubs cette saison. Il pense qu'il faut savoir se remettre parfois en cause pour faire des choses nouvelles. Il dénonce la difficulté rencontrée par le comité à connaître non seulement les besoins des clubs mais aussi les compétences de certains de leurs dirigeants. Il demande à tous ceux qui organisent des rencontres, des formations aux niveaux du département, de la région ou de l'ensemble de la fédération de se faire connaître. Ainsi il sera possible de faire profiter un plus grand nombre des compétences de quelques-uns.

Cette meilleure connaissance doit favoriser les prises de responsabilité au niveau départemental et assurer dans deux ans la relève des membres du comité directeur.

Il souligne l'importance des actions du comité à l'échelon régional, le soutien à apporter à la ligue Ile de France et la participation aux instances fédérales.

Il invite tous les clubs à participer au Tour des Buttes Chaumont et à la sortie escalade, deux points forts des actions du Comité.



RAPPORT D'ACTIVITES

La parole est donnée à :

Guillaume RENAUDIN pour évoquer le Tour des Buttes-Chaumont 2011 où la participation des enfants fut importante. L'organisation de la journée a été une belle réussite. On devinait le plaisir de tous à participer. Il invite tous les clubs à venir avec les parents et les enfants au prochain TBC le 13 mai 2012.



Adeline RIX qui évoque l'organisation d'une sortie à Fontainebleau, ouverte à tous, le 3 juin 2012. Le but de cette initiative est de regrouper autour de l'escalade et d'autres activités de plein air un maximum d'adhérents du comité pour une journée de rencontres et d'échanges sportifs.

Charles DESLIS (FC USB) qui rend compte d'une initiative originale de son club qui reverse 5 € à chaque but marqué tout au long de la saison. Cette somme, ainsi cumulée, est ensuite offerte à l'association « Sport sans Frontière ».



Michel FUCHS rappelle que tous les clubs ont reçu deux dossiers relatifs à cette assemblée générale. Que l'un d'eux reprenait dans le détail les différentes activités de la saison 2010/2011 et toutes les actions liées au fonctionnement du comité.

Il annonce la projection d'un film « Plus belle la FSGT à Paris » d'une vingtaine de minutes réalisé par une équipe de militants du comité et l'aide professionnelle de **Frédéric VOLLEREAU** (FSGT). Ce film fait témoigner des membres du comité directeur et des responsables de commissions sportives. Chacun s'exprime, à sa façon, sur son vécu au sein du comité, sur son engagement militant et le bénévolat que cela implique, sur ce que lui apporte la FSGT et comment il ressent cette spécificité d'un sport pour tous. Des séquences ont été tournées lors des pratiques sportives avec des interviews de dirigeants expliquant le fonctionnement de leur activité. La projection se termine par un bêtisier du tournage qui remporte un vif succès.

Après la projection, il est évoqué notamment :

- Les anniversaires à venir de la FSGT (80 ans) et du comité de Paris (50 ans). Ces événements seront des temps forts pour les prochaines saisons.
- Le lien avec les membres du comité des Bouches-du-Rhône.
- L'importance de la formation.
- Le besoin de communication à tous les échelons du comité.
- L'indispensable relation entre la fédération le comité et la ligue IDF.
- La nécessité de créer une commission sportive pour le foot à 7.

RAPPORT FINANCIER



Le trésorier général, **Thierry UHRES**, présente **LE BILAN FINANCIER** et **LE COMPTE DE RESULTAT** de la saison 2010/2011 sous forme de tableaux projetés sur grand écran. Il précise que l'expert-comptable externe, **M. Michel COCCETTA**, a validé l'exactitude des comptes pour la saison antérieure.

A l'analyse des documents comptables, il faut principalement retenir, pour les ressources, la hausse en nombre de clubs et d'adhérents soit, sur les 11 dernières saisons, un total de 126 affiliations supplémentaires - la progression constante du foot à 7 et de l'escalade - la légère augmentation des subventions.

Concernant les charges, l'augmentation de la part salariale liée aux indemnités de fin de contrat de l'ancienne secrétaire et du départ à la retraite de Mireille BUISSON

— le coût plus élevé des installations sportives — les charges du renouvellement des matériels de reproduction du secrétariat. Toutefois, le compte de résultat révèle un excédent de 8447,17 €.

Le fonds associatif (les disponibilités) représente 44,30% des charges de l'exercice. Ce bilan est bon.

La parole est ensuite donnée à la commission de contrôle financier pour son rapport sur la présentation et la tenue de la trésorerie.

Au nom de la commission, **Alain FOUCHE** précise que tous les documents nécessaires au contrôle ont été fournis. La commission a constaté qu'ils étaient bien tenus. Elle atteste de la bonne santé financière du comité.

Toutefois, cette situation ne doit pas masquer le déséquilibre constaté entre les activités.

Celui provoqué par le foot peut devenir problématique. Si l'on observe le fonctionnement des activités sportives, ces dernières concernent seulement 15 % des dépenses.

Il faut inciter les commissions sportives à avoir des projets nouveaux de développement de leur activité.

Le rapport financier est adopté l'unanimité.



BUDGET PREVISIONNEL 2011/2012

Il est signalé que les dépenses sont en baisse. Cette dernière résulte, notamment, d'une volonté de moins dépenser dans la gestion quotidienne du comité. Le poste adhésions et cotisations est en augmentation. On peut également noter la rassurante stabilité des différents postes des ressources.

Les projets des commissions (escalade, tennis, JEP et foot) correspondent à 5% pris sur nos fonds propres.

Dans ce budget, il est également prévu les dépenses liées aux échanges avec le comité 13 et à l'éventuelle arrivée de salarié(es) au secrétariat du comité pour développer certains secteurs (retraités, santé).

Le budget prévisionnel est adopté :

Contre = 0 — Abstention = 2 clubs (9 voix) — Pour = 95 clubs (176 voix).





L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le but de cette assemblée est de modifier les articles relatifs aux opérations électorales figurant dans nos statuts. Or, l'article 38 précise que l'on ne peut modifier les statuts au cours d'une assemblée générale extraordinaire que si le tiers au moins de ses membres, représentant au moins le tiers des voix, sont présents ou représentés. La commission de surveillance des opérations électorales a calculé que le quorum doit être de 128 clubs représentant 192 voix.

Avec 97 clubs pour 185 voix au moment de la réunion, le quorum n'est pas atteint. L'assemblée n'est pas en mesure de délibérer valablement sur les modifications des statuts.

Le même article 38 prévoit dans ce cas une nouvelle convocation d'assemblée générale sur le même ordre du jour dans un délai minimum de 15 jours mais cette fois sans notion de quorum. Il est décidé que cette réunion se tiendra le vendredi 9 mars 2012 au siège du comité.

Toutefois, **Jean-Yves PENCREACH** précise :

- Que ces modifications ont été décidées par le comité directeur suite aux diverses réactions constatées à l'élection des nouveaux membres du comité directeur à l'AG du 4 février 2011 ;
- Qu'un collectif a été mis en place pour travailler sur les articles concernés. Il se compose de Ghislaine BOUJOU, Danielle GOZIN, Thierry UHRES, Daniel AFCHAIN, Jean-Jacques LOUSTAU, Dominique CHAZAL et Jean-Yves PENCREACH ;
- Que les modifications proposées sont parues dans le dossier n° 2 de l'AG envoyé aux clubs le 15 décembre 2011 ;
- Que les amendements proposés par les clubs devaient parvenir au comité pour le 16 janvier 2012 mais qu'à cette date aucun n'a été enregistré ;
- Que les raisons des modifications devaient être présentées, sans en débattre ;
- Qu'un vote aura eu lieu, article par article, avant de procéder au vote de l'ensemble des statuts ainsi modifiés.





LE DEBAT *« l'Histoire de la FSGT et du Comité de Paris ».*

Cette séquence est animée par :

Nicolas KSSIS (historien et salarié du centre fédéral de la FSGT)
et Michel FUCHS.

A l'appui de photos et de documents d'époque, Nicolas relate l'évolution du sport ouvrier en France et plus particulièrement à Paris.



Une première structure, créée en 1908, organise les premières rencontres sportives. Après la grande guerre, la Fédération Sportive du Travail (FST) cohabite, non sans difficulté, avec l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT).

Toutefois, deux ans avant le Front Populaire, elles fondent le 24 décembre 1934 la Fédération Sportive et Gymnique du travail, la FSGT d'aujourd'hui. Elle se développe rapidement (130000 adhérents en 1938) mais la seconde guerre mondiale divise le sport travailliste entre ceux qui choisissent la collaboration et d'autres la résistance.

La FSGT renaît de ses cendres mais connaît des difficultés dans sa refondation par rapport aux revendications sociales et sportives. Nous sommes en pleine guerre froide. Un certain ostracisme est reproché à la fédération, jugée trop proche des communistes. La volonté de quelques militants, désireux de défendre les valeurs populaires des activités physiques et sportives existe.

Dans les années 1960/1970, leur capacité d'innovation et de développement dans un contexte de fort essor de la pratique sportive en France favorise l'expansion de la FSGT. Dès lors, elle voit son identité travailliste évoluer vers une orientation populaire et progressiste. Aujourd'hui, elle revendique 273 000 pratiquants et 4414 clubs.

Dans les années 60, en région parisienne, l'implantation de la FSGT est bonne dans les grandes entreprises dotées de comités d'entreprises importants.

Le comité Ile de France représente près de 80 000 adhérents. Il doit gérer de plus en plus d'activités sur un territoire d'une grande superficie et avec une population très dense. L'organisation des compétitions n'est pas simple.

Les membres du comité directeur d'Ile de France sont au pied du mur. L'examen de la situation fait apparaître une grande disparité entre les départements franciliens. La récente restructuration géographique et administrative de l'Ile de France, voulue par le Général de Gaulle, va décider de l'organisation d'une nouvelle gestion régionale de la FSGT. L'idée de constituer de nouveaux comités franciliens voit le jour.

Nous sommes le 7 janvier 1967 et le comité de Paris est créé. Il regroupe alors 10000 adhérents pour 3 millions d'habitants.



LE DEBAT

Michel invite les participants à poser des questions ou demander des précisions. Plusieurs interventions alimentent le débat pour mieux comprendre et analyser ce qui distingue la FSGT des autres fédérations et les raisons de ses différents combats.

L'essentiel des sujets abordés (extraits):



Christine ROLLARD

Question : A partir de quand, le sport à la FSGT s'est-il diversifié ?

Réponse : Le foot resta longtemps la discipline sportive très majoritaire. Vers les années 1920, sont apparus de nouveaux sports comme l'athlétisme, le basket et la natation.

Thierry RENAUD

Question : Quelles années dans l'histoire ont été les plus importantes en termes d'adhésion ?

Réponse : Après la deuxième guerre mondiale, une période très difficile s'annonce dans le contexte de la guerre froide des années 60. Il faudra attendre les années 1970/1980 pour que la FSGT commence à retrouver une unité et donc une progression importante de ses effectifs.

Serge SLUKOVA

Question : Qu'elle fut l'implication de la FSGT dans l'évolution du sport ouvrier ?

Réponse : La réponse est vaste ! Ses engagements ont toujours existé. En fonction des époques, ils ont pu varier selon les dirigeants et le contexte politique, syndical ou social. Fondamentalement, ses valeurs ont toujours été celles que l'on connaît aujourd'hui.



Redha CHERROUF

Question : A quand date l'évolution des règles sportives novatrices qui existent aujourd'hui dans les activités sportives de la FSGT ?

Réponse : Dès l'origine (1907), les ouvriers adaptent leurs activités sportives (principalement le football) à leur contexte face au sport bourgeois qui, lui, a les moyens de son développement (terrains, équipements, structures ...). C'est naturellement que cette évolution s'est faite et a été améliorée au fil des années. Mai 1968 est une étape importante de cette culture de la différence. Pendant les grèves des idées nouvelles ont vu le jour comme par exemple l'apparition du foot à 7.

Jean YVES PENCREACH

Question : Concernant la loi de 1901 sur les associations, quel impact a-t-elle dans l'histoire de la FSGT ?

Réponse : A cette époque le sport ouvrier n'existait quasiment pas. Nous n'avons pas d'éléments dans l'histoire de la FSGT qui prouveraient une influence particulière de cette loi. Elle fut bien sûr utilisée, comme l'on fait de multiples autres associations, pour la création des groupements sportifs. La reconnaissance du bénévolat a beaucoup servi la FSGT dans le fonctionnement de ses structures

LE DEBAT

D'autres sujets sont également abordés, des réflexions sont soumises, des avis sont donnés qui alimentent davantage les échanges, notamment sur :

La place de la FSGT dans les colonies et l'Outre-mer ?

Les caractéristiques des clubs et des adhérents suivant les catégories sociales ?

Le positionnement politique de la FSGT ?

Face à cette histoire, quel avenir aujourd'hui pour la FSGT ?



La fédération est porteuse d'un projet de société qui ne date pas d'aujourd'hui. Cette lutte est toujours d'actualité. On le constate actuellement avec la politique menée sur les installations sportives de la ville de Paris ! La FSGT est une force de proposition qui la distingue quand elle défend les enjeux de vivre ensemble et de la vie en société ! La défense du sport populaire ou encore l'émancipation de tous est une lutte permanente !

Pour conclure, Nicolas conseille la lecture du livre « Paris Ouvrier » de Alain Rustenholz aux éditions Parigrammes et de lire régulièrement le mensuel fédéral « Sport et Plein Air » dans lequel des articles sont consacrés à l'histoire de la FSGT. Michel remercie Nicolas pour sa prestation qui fut intéressante et instructive pour l'assemblée.



La parole est donnée à **Emmanuelle OULALDJ**, membre de la Direction Nationale Collégiale et salariée du centre permanent fédéral. Elle intervient pour situer les enjeux aujourd'hui de la défense du sport associatif.

Elle donne des exemples sur la politique inégalitaire qui est menée comme par exemple la mairie de Paris qui subventionne le PSG (pourtant « qatarisé ») à hauteur de 125000 € contre 23000€ au comité de Paris, 2^{ème} fédération sportive de la capitale.

Elle informe que la FSGT interpelle les candidats aux élections présidentielles et législatives pour garantir l'accès de tous aux activités physiques et sportives. Elle rappelle les luttes récentes menées sur les fichiers ou l'expulsion d'un militant prouvant ainsi que résister, c'est possible et ça marche.

Elle remercie le comité de Paris de son accueil et de son action. Elle forme le vœu pour qu'individuellement et collectivement, nous continuions de croire en l'humain pour que plus belle soit encore la FSGT à Paris et en France.

Denis LAMY pour clôturer cette assemblée insiste sur le rôle miroir de l'histoire : ancrer nos actions dans la vie de la FSGT et aussi lire celle-ci à la lumière de notre action. Il revient sur la nécessité de multiplier les échanges/partages au sein de notre Comité et de rester vigilant quant à l'évolution de notre société. Il nous faut analyser les faits pour agir/réagir rapidement dans la défense du sport pour tous.

Il conclut par une belle phrase de **Michel AUDIARD** : « Heureux les fêlés, car ils laissent passer la lumière » alors soyons un peu fêlés et profitons de cette lumière.

Il est 21h 30, la soirée se termine devant un bien agréable buffet dînatoire offert par le comité de Paris.



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Vendredi 9 Mars 2012

Cette réunion débute par une **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE** avec pour unique ordre du jour les modifications des statuts.

Denis LAMY rappelle que le quorum nécessaire à la tenue d'une telle réunion n'avait pas été atteint le 3 février dernier. Le comité directeur a de nouveau convoqué les clubs.

Pour cette nouvelle assemblée générale extraordinaire, le quorum n'est plus nécessaire comme le prévoit l'article 38 des statuts. Elle peut donc délibérer valablement.



Les membres de la commission de surveillance des opérations de votes (**Daniel AFCHAIN, Guy LALLEMENT** et **Jean Jacques LOUSTAU**) précisent qu'au début de la réunion :

- 13 clubs sont présents - **soit 32 voix** ;
- 14 clubs ont donné une procuration - **soit 31 voix**.

Jean-Yves PENCREACH explique les raisons qui ont conduit le comité directeur à mettre en place un collectif chargé de proposer des modifications aux statuts du comité de Paris.

Les articles concernés sont ceux en référence avec les opérations électorales. Il précise qu'aucun amendement à ces propositions, de la part des clubs, n'est parvenu dans les délais prévus. De ce fait, il n'y aura pas de débat.

Les modifications seront présentées avant d'être proposées aux votes.

**Après une explication succincte de chaque article à l'appui d'une projection sur grand écran, les articles :
4 – 14 – 17 – 18 – 24 et 37
sont tous approuvés à l'unanimité.**

Dans un deuxième temps, l'ensemble des statuts, intégrant les articles modifiés, est également adopté à l'unanimité.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire.



La FSGT change le sport